

# PROPELLER CLUB

# DE ROUEN

*The* PROPELLER CLUB  
*of the United States*



INTERNATIONAL PORT of ROUEN, N° 166

Past Présidents  
Claude BARRAT (1991)  
Guillaume BRAJEUX (1993)  
Bertrand QUEVAINE (1998)

Président  
Georges VINCENT (2000)

Rouen, le 16 novembre 2016

Mairie du Havre  
Pôle Environnement et Développement Durable  
Service Environnement  
76600 Le Havre

Objet: Enquête publique sur le projet d'immersion de sédiments de dragage par le port de Rouen sur le site de Machu en baie de Seine orientale

Monsieur le Président de la commission d'enquête,

Par un arrêté conjoint entre les préfets de la Haute et de la Basse Normandie, une enquête publique a été ouverte sur le projet déposé par le GPMR pour obtenir l'autorisation administrative de procéder à l'immersion de sédiments de dragage d'entretien du chenal de navigation en Baie de Seine Orientale.

Par ce même arrêté, il est possible de vous communiquer par écrit toutes remarques utiles à éclairer ce dossier. Dans la mesure où l'avenir des accès des ports de l'axe Seine pourraient être compromis par un avis défavorable de la Commission d'enquête publique, l'association que je préside estime indispensable de vous informer, par cette contribution écrite, de son total soutien à la requête émise par le grand Port Maritime de Rouen visant à obtenir l'agrément de claper les sédiments de dragage sur la zone du Machu.

En voici les raisons:

## **1. Objet de l'association Propeller Club de Rouen:**

Le Propeller Club de Rouen, appartenant à un réseau international de clubs portuaires, rassemble des professionnels du monde maritime et portuaire ainsi que les représentants des métiers liés aux transports terrestres ou ayant des activités connexes.

L'objet de cette association est de promouvoir et soutenir le développement des activités du Grand Port Maritime de Rouen dans toutes ses composantes, et celui de l'Axe Seine dont il est un des acteurs principaux au sein du Groupement Haropa.

## **2. La stratégie de développement économique de l'axe Seine**

L'Etat français, conscient de l'importance des activités maritimes dans le développement économique du pays, et soucieux de récupérer les parts de trafics détournées par les ports du range Nord européen, a décidé de mettre l'accent sur le potentiel que représente la région Île de France avec sa liaison maritime via l'axe Seine. A l'évidence, de part leur complémentarité en matière de trafics, les ports du Havre et de Rouen sont astreints à effectuer des investissements structurants et coûteux pour répondre au challenge qu'il leur est imposé. Cette nouvelle dynamique doit pouvoir se mettre en place rapidement pour qu'elle soit en phase avec l'ouverture du grand canal Seine Nord Europe.

Pour le port du Havre, cette dynamique s'est traduit par la création d'un terminal à conteneurs en estuaire, véritable hub pouvant accueillir les plus grandes unités. Port 2000 est sans doute la première pierre de cet important programme de développement de l'axe Seine, et son implantation à l'entrée d'une des zones les plus fréquentées du monde induit un redéploiement des activités maritimes et fluviales vers les ports de Rouen et de Paris.

## **3. La place portuaire de Rouen et ses atouts.**

Rappelons que dans un contexte difficile pour les ports français, le Grand Port Maritime de Rouen reste le premier port céréalier européen, et outre cette palme en matière de vrac solide, il ne cesse d'augmenter sa part de trafics en vrac liquide. Appuyé par un tissu industriel performant, Rouen est aussi un port de traitement de la marchandise, le port maritime le plus intérieur de l'axe seine, le grand magasin de la région parisienne.

En définitive, sa situation au cœur des zones agricoles et sa proximité de l'Île de France représentent les véritables atouts qui lui ont toujours permis de défendre des accès que d'autres ports d'intérieur ont bien du mal à maintenir.

## **4. Le projet d'amélioration des accès du Grand Port Maritime de Rouen**

Pour répondre aux nouveaux flux liés au développement de l'axe Seine, et participer à la complémentarité des trafics qui ont toujours prévalu entre Le Havre et Rouen, il fallait que le Grand Port Maritime de Rouen s'engage dans un nouveau programme d'approfondissement de son chenal d'accès.

L'arasement des points hauts de ce chenal a fait l'objet d'une concertation qui a permis de mettre l'accent sur la nécessité de pouvoir accueillir la nouvelle génération de navires vraquiers. Pour mémoire, un navire de charge transporte 40.000t de marchandises en un seul voyage sur Rouen, ce qui correspond à 8 convois poussés, 1000 wagons, ou 2000 camions. Dans le cadre du développement durable, l'amélioration des accès du port de Rouen correspond à un gain écologique considérable en matière de transport par une réduction conséquente des émissions polluantes.

## **2. L'entretien des accès des ports de l'axe Seine, une donnée incontournable dans la stratégie de développement économique**

Les accès du port de Rouen sont soumis à un entretien qui fait l'objet d'une attention toute particulière des services du Grand Port Maritime. Ces accès, doit-on le rappeler, sont aussi ceux des Ports d'Honfleur, de Rouen (Port Jérôme-Radicatel) et de Paris.

Le dragage en estuaire, le plus important sur l'ensemble du chenal d'accès à Rouen, s'accomplit dans des conditions respectueuses de l'environnement. Les plans de dragage sont élaborés en concertation avec la station de pilotage de la Seine qui effectue les sondages préparatoires afin de minimiser les volumes de matières à extraire. Ces matières doivent pouvoir être clapées sur un emplacement proche des zones de prélèvements pour éviter un surcoût de l'opération.

Face aux impératifs liés à la préservation des fonds marins condamnant la zone traditionnelle de dépôts du Kannick, les services du Grand Port Maritime de Rouen ont effectué un travail de recherche d'une nouvelle zone en estuaire.

**Après de longues études de sédimentologie et de courantologie, la zone du Machu semble être l'unique et la plus satisfaisante zone pour les futurs dépôts de dragage du GPMR, dans la mesure où elle répond aux conditions normales d'exploitation du dragage portuaire sans remettre radicalement en cause la rentabilité des opérations.**

**Un avis défavorable à la demande d'immersion de sédiments de dragage sur le site du Machu, sollicitée par le Grand Port Maritime de Rouen aurait donc pour conséquences d'aboutir à court terme à un surcoût des frais d'entretien du chenal d'accès, et sur le long terme, à une baisse des trafics et au déclin des ports de l'axe Seine.**

**En conclusion,**

**Peut-on imaginer qu'une telle situation puisse se produire?**

Alors qu'une extraordinaire perspective de développement de l'axe Seine se met en place et concourt à relancer l'économie et l'emploi, ce serait le grain de sable bloquant les rouages de cette dynamique par l'asphyxie programmée de l'accès au Grand Port Maritime de Rouen, voire de l'axe Seino-maritime de Paris.

Ce serait aussi remettre en cause toute la politique menée depuis de nombreuses années par les services portuaires dans le domaine de la préservation de l'environnement. Faut-il rappeler que dans son étude d'amélioration des accès, le port s'est engagé à poursuivre ses actions en faveur de l'environnement. «Seine économique et Seine écologique» sont les deux piliers du programme d'amélioration des accès.

Pour mémoire, et depuis 1993, lors de la présentation du précédent programme d'approfondissement du chenal, l'effort des services portuaires en vue de réduire les nuisances environnementales a été constant et s'avère aujourd'hui salutaire.

En partenariat avec le Port du Havre, la réhabilitation des milieux estuariens devient année après année une réalité. Les scientifiques du programme Seine Aval ont pu le constater et ont reconnu, lors des réunions du comité de suivi du plan de gestion globale de l'estuaire de la Seine en préfecture, que les services du Grand Port Maritime de Rouen avaient fourni un travail exemplaire sur l'estuaire.

De même, les études menées par l'ensemble des membres du Comité de pilotage du suivi de l'estuaire dans sa démarche prospective à l'horizon 2025 démontrent que dans le cadre d'un scénario de crise économique majeure, affectant notamment les activités du Grand Port Maritime de Rouen, si les actions d'entretien du chenal de navigation venaient à cesser, faute de ressources et de trafic maritime en Seine, cela aurait des conséquences négatives sur l'état de certaines fonctions environnementales et socio-économiques du système estuarien.

**Pour toutes ces raisons, les membres du Propeller Club de Rouen souhaitent vivement que la Commission d'enquête publique se penche avec une attention particulière sur ces aspects économiques, écologiques et sociaux liés à l'obtention de cette nouvelle zone pour les dépôts de dragage du Grand Port Maritime de Rouen.**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,  
G. VINCENT

